

# **Dictionnaire des figures de style**

---



NICOLE RICALENS-POURCHOT

# Dictionnaire des figures de style

---



ARMAND COLIN

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Armand Colin, 2011 pour la 2<sup>e</sup> édition  
Nouvelle présentation, 2019

Armand Colin est une marque de Dunod Éditeur  
11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff  
ISBN 978-2-200-62543-6

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Avant-propos

Le but de ce dictionnaire, qui tient largement compte des travaux écrits sur le sujet, n'est pas de proposer un ouvrage scientifique à proprement parler. Que les spécialistes de la linguistique n'y cherchent ni érudition approfondie ni exhaustivité. Il s'agit d'un livre de référence permettant à quiconque aimant la langue française, cherchant à l'analyser et à l'utiliser avec toutes les possibilités qui lui sont offertes, de s'y retrouver facilement et d'avoir un certain plaisir à consulter cet ouvrage grâce à une présentation claire, une utilisation facile et un langage accessible.

Identifier les figures de style n'est certes pas le souci de tous les francophones ; toutefois, certains d'entre eux se sont, sans aucun doute, déjà demandé quelle est la différence entre une litote et un euphémisme, comment appelle-t-on cette figure qui dans une phrase répète un mot avec un sens différent, comment appelle-t-on le fait de couper la dernière syllabe d'un mot, etc.

## Qu'appelle-t-on figures de style ?

Les *figures de style* ne seraient-elles pas un peu les mal-aimées de la linguistique ? Négligées par la stylistique, elles n'appartiennent pas non plus tout à fait à la rhétorique dont la signification recouvre à la fois l'art de bien parler et la technique de la mise en œuvre des moyens d'expressions. Ce manque d'appartenance à un domaine précis de la linguistique les fait d'ailleurs appeler dans l'usage courant, indifféremment ou confusément, soit *figures de style* soit *figures de rhétorique* et leur définition reste vague.

**Quelle définition** en donnent donc les principaux dictionnaires ?

Le *Littré* y voit l'objet de jugements esthétiques en affirmant qu'elles sont « certaines formes de langage qui donnent au discours plus de grâce et de vivacité, d'éclat et d'énergie », tandis que le *Petit Larousse* qui les appelle au choix *figures de rhétorique* ou *figures de style* les définit comme « une forme particulière donnée à l'expression et visant à produire un certain effet »,

définition insuffisante semble-t-il car elle ne fait pas intervenir les figures de construction comme le chiasme.

Pour le *Petit Robert*, *figures de rhétorique* serait un terme vieilli pour *figures de style*. Il donne avec prudence sa propre définition : « Représentation par le langage (vocabulaire ou style) » tout en citant la définition de Du Marsais : « Tours de mots et de pensées qui animent ou ornent le discours ». Il les énumère ainsi : figures de diction, figures de construction, figures de mots, figures de pensée.

Comment s'y retrouver ? Que proposent généralement les linguistes qui se sont penchés sur la question ? Les principales *figures de style* sont le plus souvent regroupées en fonction de leur principe de base : l'analogie, la substitution, l'insistance, l'opposition... Toutefois, des auteurs modernes, tel G. Molinié, classent les figures selon le « niveau discursif » en distinguant d'une part les *figures microstructurales*, celles qui ne touchent qu'un élément précis du discours (ex. : la litote, l'hyperbate, la diaphore...), et les *figures macrostructurales* qui vont même au-delà de la phrase et dépendent du contexte (ex. : la métaphore filée, l'allégorie...).

Comme cette classification est complexe et les approches parfois contestables, il a paru sage de faire la distinction, comme le fait J.J. Robrieux (*Éléments de rhétorique*), entre « les figures de rhétorique dites persuasives et les figures de style qui peuvent être poétiques, humoristiques et lexicales », et ce sont ces dernières qui feront l'objet de cet ouvrage. D'ailleurs la distinction académique fait cette même distinction entre « la persuasion » et « l'ornement du discours ». Il s'agit, en effet, de différencier l'art de parler, autrement dit la composition du discours comprenant les techniques d'argumentation (comme l'anticipation, la concession, la réfutation, la menace, l'ironie, le doute, le mythe, la parabole etc.) d'avec les moyens stylistiques employés.

Sans entrer ici dans des discussions de spécialistes sur l'écart et sur la norme, on mettra donc sous le vocable *figures de style* « tout écart stylistique », fait par choix ou par esprit créatif, ou même parfois par erreur sans intention expressive (ignorance, négligence...), en somme, « tout écart par rapport à la neutralité langagière qui pourrait être la norme » ou même mieux, selon la formule de Barthes, « le degré zéro de l'écriture ».

Ces *figures* sont alors une mise en forme du langage propre à relever le style C'est plus explicitement ce que dit Fontanier, dans son manuel de 1861 :

« Les figures du discours sont les traits, les formes ou les tours plus ou moins remarquables et d'un effet plus ou moins heureux par lequel le discours, dans l'expression des idées, des pensées ou des sentiments s'éloignent plus ou moins de ce qui eût été l'expression simple et commune et pourtant, les figures dans le langage sont naturelles et communes. »

(*Manuel classique*, p. 64.)

Pour décrire les *figures*, le discours imagé, tel que noté dans un manuel du XIX<sup>e</sup> siècle, est empreint d'une certaine émotion naïve :

« Les figures sont des tours particuliers donnés aux pensées, des manières de les exprimer distinguées des autres par une modification spéciale qui fait qu'on les réduit chacune à une espèce à part. Les figures fournissent au style une grande variété d'ornements : les unes gaies, vives, folâtres, enjouées réjouissent agréablement l'esprit ; d'autres très graves, énergiques ou touchantes élèvent l'âme, émeuvent et pénètrent vivement le cœur. Sous la plume d'un habile écrivain, elles sont comme des javelots dans la main d'un chasseur adroit : toujours, elles frappent à l'endroit marqué. Les figures sont encore, dans le discours, comme des fleurs naturelles et charmantes dont le coloris réjouit la vue, et dont le parfum flatte agréablement l'odorat. ».

(*Cours abrégé de rhétorique et littérature*, Angers, Cosnier et Lachèse, p. 67-68, 1858.)

## Généralités sur les figures de style

**Leur nom.** Selon les ouvrages, les mêmes *figures* ne portent pas forcément le même nom. Fut retenue ici l'appellation qui paraissait la plus appropriée en tentant de justifier cette prise de position, ce fut le cas en particulier pour la prosopopée, l'attelage et le zeugme. De plus, ont été soulignées le plus clairement possible les nuances qui permettaient de distinguer entre elles certaines *figures de style*, souvent très proches les unes des autres.

**Leur étymologie.** La dénomination des *figures de style* calquée sur leur étymologie n'est pas toujours évidente. Que personne ne prenne peur ! Si certains noms, comme l'épanodiplose, la paronomase ou l'hendiadyn suggèrent des maladies obscures ou des médicaments sophistiqués, il n'en est rien.

« Les Anciens nous ont légué un inventaire extensif des figures sous une terminologie que des générations de grammairiens ont encore obscurcie en se transmettant des définitions dont on n'aperçoit pas toujours clairement le contenu et où se confondent d'autre part des termes grecs et leurs équivalents latins. »

(Pierre Guiraud, p. 20.)

Toujours est-il que les étymologies très détaillées du *Dictionnaire historique de la langue française*, de Robert, seront reprises le plus souvent ; il fallut en reconstituer d'autres. Ce souci de mentionner les étymologies parut nécessaire car elles peuvent aider l'utilisateur de ce livre à retrouver plus facilement la définition de la figure en question ou à en mémoriser plus facilement le nom.

**Leur définition.** En ce qui concerne chacune de ces *figures*, il peut y avoir autant de définitions que de dictionnaires. Ont été reprises dans cet ouvrage les plus fréquemment acceptées. La plupart d'entre elles ont été reformulées dans un langage moins spécialisé pour être davantage à la portée de quiconque.

**Le genre des figures de style.** La plupart d'entre elles sont du genre féminin ; cependant, cette propriété qui reflète leur étymologie, peut paraître déconcertante : on dit, en effet, une énallage, une hypallage, une anagramme, un polyptote, un ou une asyndète...

## Organisation de ce dictionnaire

L'organisation de cet ouvrage se veut pédagogique. En effet, il propose deux classifications pour faciliter les recherches. L'une est une classification des figures par ordre alphabétique et l'autre en est une thématique se référant à leurs principales caractéristiques.

Deux situations se présentent :

**Première situation :** Connaître le nom d'une *figure de style* sans être capable de la définir : se reporter à la première partie de cet ouvrage, c'est-à-dire à la classification par ordre alphabétique où se retrouvent pour chaque figure :

- le genre grammatical ;
- l'étymologie ;
- une ou plusieurs définitions illustrées d'exemples en très grand nombre aussi typiques que possible. Ils ont été repris en partie des ouvrages consultés parce qu'ils illustraient très bien le propos. Y ont été rajoutés d'autres exemples littéraires, journalistiques, courants, des exemples « maison », des exemples glanés dans les souvenirs de lecture. Tous ont été choisis pour mettre en évidence le mieux possible la *figure* en question. Toutefois, plusieurs *figures de style* peuvent se combiner dans un même exemple (voir Métaphore, remarque 5, ou Prosopopée, remarque 1...) ; c'est intentionnellement que ce fait n'a pas toujours été noté pour que les exemples donnés illustrent au mieux la figure en question sans ambiguïté et sans confusion. Il est déjà suffisamment difficile parfois de reconnaître certaines figures dans l'« emballage » des propos ou des écrits.

- un slogan ou un condensé de la définition, selon le cas, pour faciliter la mémorisation du nom lui-même et de la définition ;
- des remarques pertinentes et qui permettent souvent de différencier les *figures* qui paraissent identiques ;
- des synonymes s'il en existe ;
- des renvois à la partie thématique de ce dictionnaire.



**Deuxième situation** : Être conscient de l'existence d'un écart stylistique (c'est-à-dire un écart par rapport à la norme) dans un texte ou dans un propos et ne pas connaître le nom de la figure qui lui correspond, se référer alors à la deuxième partie de cet ouvrage : le dictionnaire thématique ; consulter la liste relativement brève des thèmes, page 127, en essayant de repérer la planche à laquelle peut appartenir le dit écart. Se reporter ensuite à cette planche où se retrouvent *les figures* répondant à la même caractéristique et illustrées par des exemples. L'identification de la figure devrait être assez aisée. Se rappeler qu'une même figure peut apparaître dans plusieurs planches, ce qui facilite les recherches (voir rappel p. 126). À la fin de ce dictionnaire, un index des noms des *figures* donne la ou les planches thématiques contenant la figure en question.

\*

\* \*

Cet ouvrage ne se veut pas un ouvrage d'érudition, mais plutôt de vulgarisation s'adressant à tout un chacun qui ne manquera pas de se trouver une ressemblance avec Monsieur Jourdain, qui faisait de la « prose » sans le savoir, et de ressentir une satisfaction certaine à pouvoir attribuer un mot savant à la plus banale des mises en forme du langage :

« Nous étions comme Monsieur Jourdain qui, chaque jour de notre vie faisons de la rhétorique sans le savoir. Quel bonheur ce sera désormais de pouvoir plaquer un mot savant sur la plus banale de nos tournures de phrase. »

# Se familiariser avec les noms des figures de style et les circonstances dans lesquelles elles se créent

1. Jongler avec le sens des mots, c'est faire une *antanaclase*, une *diaphore*, une *syllepse* ou une *tautologie*. Faire des jeux de mots faciles en se basant sur une homophonie approximative, c'est faire une *paronomase* ou une *catchrèse* ludique.

2. Certaines émotions comme la surprise, l'hésitation, l'impatience, la colère permettent de couper court au discours pour faire une *anacoluthie*, une *aposiopèse* ou une *réticence*.

3. Pour rechercher une certaine participation ou une connivence, on peut utiliser *l'interrogation*. Invoquer des êtres absents ou morts, des animaux ou des objets inanimés pour généralement les prendre à témoin, c'est faire une *prosopopée* ; leur donner des traits humains c'est faire une *personnification*, et par surcroît leur donner la parole, c'est une *sermocination*.

4. S'exprimer à moindres frais pour éviter des répétitions, c'est faire un *zeugme* (adjonction ou disjonction), ou une *ellipse* ; supprimer des éléments du discours, c'est faire une *brachylogie*, ou du raisonnement, c'est un *enthymémisme*.

5. Manifester indulgence ou compassion pour autrui en adoucissant ou atténuant le discours, c'est faire un *euphémisme*, une *litote*, une *métalepse*, une *exténuation* ; en y ajoutant une pointe d'ironie, c'est une *tapinose* ou en ap-

portant une note affectueuse par des mots caressants, c'est un *hypocorisme*. Pour ménager son interlocuteur, on fait une *circonlocution*.

6. Transcrire des sons sur le plan sonore, c'est une *onomatopée*. Jouer avec les sons en répétant les voyelles, c'est une *assonance*, ou en répétant les consonnes, c'est une *allitération* ; associer des mots appartenant à une même famille étymologique, c'est une *apophonie*, ou des mots dérivés d'un même radical, c'est une *dérivation*. Employer dans une même phrase des mots avec même terminaison, c'est faire un/une *homéotéleute* et un mot à des cas différents ou un verbe à des personnes ou temps différents, c'est un *polyptote*.

7. Utiliser deux fois, ou parfois plus, le même mot dans une phrase et suivant leur place, c'est une *épanalepse*, une *épanadiplose*, une *anaphore*, une *épiphore*, une *symploque*, une *palilogie*. Faire rebondir des mots, c'est une *anadiplose*. Si c'est une expression qui revient en écho, c'est une *épanode* si c'est une phrase avec un caractère obsessionnel et comique, c'est une *antépiphore*.

8. Comme en art pictural, il arrive d'employer pour une notion abstraite une expression particulièrement figurative, c'est un *symbole*, ou au contraire passer du concret à l'abstrait, c'est une *abstraction*.

9. Rapprocher des êtres, des idées ou des objets pour en faire ressortir explicitement différences et ressemblances, c'est faire une *comparaison* ; faire une substitution analogique sans mot-outil, c'est une *métaphore* ; prolongée dans le discours, celle-ci devient *filée*, ou tarabiscotée, elle s'appelle *concetti*. Comparer une personne, une chose, un événement à ce qu'il n'est pas, avant de le présenter affirmativement, c'est une *antéisagoge*.

10. Ne pas employer le mot propre pour désigner une personne, un objet, un événement et faire plutôt allusion à la légende ou l'histoire, c'est faire une *pronomination* ; nommer une partie pour une autre, c'est une *métonymie*, la partie pour le tout, ou vice-versa, c'est une *synecdoque* ; n'utiliser que le nom spécifique en omettant le nom générique, c'est une *hyponymie*.

11. Représenter une entité abstraite par un être animé auxquels sont associés des attributs symboliques c'est une *allégorie*.

12. Couper la première syllabe d'un mot, c'est une *aphérèse* ; couper la dernière, c'est une *apocope* et celle du milieu, une *syncope*. Télescoper deux mots pour en former un seul, c'est créer un mot-valise ; couper un mot en deux, c'est une *tmèse*.

13. Ajouter des mots inutiles, c'est une *explétion* ; employer plus de coordonnants que nécessaire, c'est une *polysyndète* ; les supprimer, c'est une *asyndète*. Supprimer toutes les articulations d'un discours, c'est faire une *parataxe*.

14. Jouer avec des mots ou expressions homophones, c'est un *calembour* ; déplacer, des syllabes, c'est un *verlan* ; intervertir des lettres pour former un autre mot c'est une *anagramme* ou former le même mot lisible dans les deux sens c'est un *palindrome* ; une *contrepèterie*, c'est intervertir des lettres sur plusieurs mots pour créer une expression grivoise. Proclamer une évidence, c'est une *lapalissade*, et se divertir en supprimant une lettre de l'alphabet, c'est un *lipogramme*.

15. Répéter les mêmes structures, c'est faire un *parallélisme* ou une *analogie* ; si les structures sont inversées avec les mêmes mots, c'est une *réversion* ; avec des mots différents, c'est un *chiasme*. Accumuler des mots expressifs ou des expressions symétriques pour donner à la phrase un rythme saccadé est un *épitrochasme*.

16. Jouer avec une certaine ironie la comédie du blâme sur le plan mondain c'est un *astéisme*, et sur le plan familial, une *antiphrase* ou une *épitrope*. Se déprécier dans l'espoir d'une dissuasion de son interlocuteur, est un *chleuasma*. Prétendre cacher sa pensée tout en l'exposant, c'est une *prérition*.

17. Marier deux mots à l'apparence incompatible en les coordonnant, c'est un *attelage* ; si ces mots sont juxtaposés, c'est un *oxymoron*. Associer un mot à un autre qui n'est pas celui que le sens exigerait est une *hypallage* ; deux vérités contrastantes dans la même phrase forment une *antithèse*, tandis que deux idées opposées forment une *antilogie*.

18. Déplacer un mot ou un syntagme à droite ou à gauche, pour le mettre en relief, c'est une *dislocation* ; le déplacer à la fin d'une phrase, c'est une *hyperbate* et dédoubler un syntagme, c'est un *hendiadyn*.

19. L'anticipation d'une action, c'est une *prolepse*, figure proche de l'*hystériologie* qui est un bouleversement logique et chronologique.

20. Faire une phrase bancale, c'est un *anapodoton*, et une phrase asymétrique, un *anantapodoton*.

21. S'exprimer par une exagération, c'est faire une *hyperbole* ; si celle-ci est impossible, c'est un *adynaton*.

22. Interrompre brutalement un discours par une interpellation, c'est une *apostrophe*, ou pour y insérer un jugement personnel, c'est une *parembole*.

23. Rendre un discours plus explicite par une proposition ou un syntagme entre deux ponctuations, c'est une *apposition* ; par une répétition de l'idée, c'est une *redondance* et par une répétition de sens, c'est un *pléonasme* volontaire. Rendre un discours plus explicite ou plus atténué par un détour de langage, c'est une *périphrase*.

24. Changer la catégorie grammaticale d'un mot, c'est faire une *énallage*, donner à un objet, ou un lieu le nom de l'inventeur ou du fabricant, c'est une *antonomase* ; dériver un nom commun d'un nom propre, c'est une *annomination*.

25. Permuter le groupe nominal avec le groupe verbal, c'est faire une *inversion* ; permuter la place des mots d'un même syntagme, c'est une *anastrophe*.

26. Employer un mot ancien, c'est faire un *archaïsme*, un mot nouvellement et individuellement créé, c'est un *néologisme* ; un mot étranger, un *pérégri-nisme*.

Calquer intentionnellement une structure ou un mot de vocabulaire d'une langue différente de celle actuelle est une *imitation*.

27. Faire une liste de mots appartenant à un même ensemble, c'est une *énumération*, appartenant à des tous différents, c'est une *accumulation*. Si l'énumération est dans un ordre croissant ou décroissant, c'est une *gradation* qui devient un *bathos* si elle se termine par une chute contrastante.

28. Employer intentionnellement un pléonasme vicieux, c'est ce qu'on appelle une *périssologie* et une redondance excessive est une *battologie*.

## Signes utilisés

- \* Tout mot suivi d'un astérisque\* a une entrée dans ce lexique.
- (→) Un terme de formation semblable dans les étymologies (dictionnaire alphabétique) / = *se récrit, devient, ou transfert* (dictionnaire thématique).
- ◆ Indique les différentes parties d'un article du dictionnaire alphabétique (étymologie, définition, exemples, synonyme ou une subdivision dans le dictionnaire thématique).
- ☞ Signale des remarques.
- Dans le *Dictionnaire alphabétique* (1<sup>re</sup> partie), indique le renvoi au(x) thème(s) et à la (aux) planche(s) correspondante(s) du *Dictionnaire thématique* (2<sup>e</sup> partie).

## Abréviations utilisées

- cf.** : confère
- chap.** : chapitre
- n.m.** : nom masculin
- n.f.** : nom féminin
- op. cit.** : *opere citato* (ouvrage cité)
- pl.** : planche

## Quelques définitions

**Une phrase** : Tout assemblage linguistique d'unités qui fait sens (mots et morphèmes grammaticaux) et que l'émetteur et le récepteur considèrent comme un énoncé complet. (*Le Petit Robert*). À l'écrit, elle commence par une majuscule et se termine par un point.

**Une proposition** : Unité psychologique et syntaxique (réduite parfois à un seul mot) qui constitue à elle seule une phrase simple ou qui entre comme élément dans la phrase complexe (*Le Petit Robert*). La phrase simple est composée d'une seule proposition. La phrase complexe est composée de propositions juxtaposées, coordonnées ou d'une proposition principale suivie de subordinées complétives, circonstancielles, relatives, participales...

**Un syntagme** : Groupe formant une unité dans un groupe hiérarchisé de la phrase (*Le Petit Robert*). Ex. : syntagme nominal, syntagme verbal, adjectival, prépositionnel.

**Une catégorie grammaticale** : Classe à l'intérieur de laquelle sont placés, selon des critères grammaticaux, les éléments d'un vocabulaire (*Le Petit Robert*) : nom, verbe, adj., etc.

PREMIÈRE PARTIE

# Classification alphabétique des figures de style

« Elle [la littérature] utilise, par exemple, à ses fins propres, les propriétés phoniques et les propriétés rythmiques du parler que le discours ordinaire néglige... Il lui arrive aussi de développer les *effets* que peuvent produire les rapprochements de termes, leurs contrastes et de créer des contradictions ou user de substitutions qui excitent l'esprit à produire des représentations plus vives que celles qui lui suffisent à entendre le langage ordinaire. C'est le domaine des "figures", dont s'inquiétait l'antique "Rhétorique" et qui est aujourd'hui à peu près délaissée par l'enseignement. Cet abandon est regrettable. La formation de figures est indivisible de celle du langage lui-même, dont tous les mots "abstrait" sont obtenus par quelque abus ou quelque transport de signification suivi d'un oubli du sens primitif. Le poète qui multiplie les figures ne fait donc que retrouver en lui-même le langage à *l'état naissant...* »

(P. Valéry, « L'enseignement de la poétique au Collège de France »,  
*Variété V*, Gallimard.)



---

**ABRUPTION (N.F.)****voir APOSOPIÈSE\***

---

**ABSTRACTION (N.F.)**

◆ **Étymologie** : Emprunté au latin *abstractio*, mot dérivé de *abstrahere* « séparer, isoler, détourner ».

◆ **Définition** : C'est la figure qui consiste à passer du concret à l'abstrait en remplaçant l'adjectif de qualité par la qualité elle-même de façon à mettre celle-ci en évidence.

**“Du figuratif au non figuratif”**

Cette figure permet donc de mettre en relief une des propriétés de la personne, de l'objet ou du phénomène en question. C'est un type de métonymie\* (= remplacement d'un mot par un autre qui lui est uni par une relation nécessaire).

Soit l'expression : *ses belles mains*. Le mot *belles* est remplacé par *beauté* et *mains* devient déterminant, complément de beauté, ce qui donne : *la beauté de ses mains*.

Cette figure consiste donc :

- 1. à nominaliser un adjectif de qualité (= en faire un nom) ;
- 2. à faire du nom qualifié un déterminant (= complément de nom ou adjectif).

◆ **Exemples** :

*Il avait l'impression de n'être qu'une petite transparence gélatineuse qui tremblotait sur la banquette d'un café.* (J.-P. Sartre, *L'Enfance d'un chef*, cité par Suhamy, p. 49.)

(Une petite gélatine transparente est devenue une petite transparence gélatineuse.)

Maupassant ironise sur ce procédé alors en vogue et plus précisément sur « ceux qui font tomber la grêle ou la pluie sur la propreté des vitres » (cité par Dupriez, p. 17).

Cette figure qui se retrouve généralement dans le discours écrit peut entraîner des effets comiques comme dans les exemples tirés de *Pierrot mon ami* de Raymond Queneau et proposés par Christine Klein-Lataud :

[...] parfois passait un train de waggonnets dévalant en emportant avec lui des **hystéries de femmes** (= des femmes hystériques).

◆ **Synonyme** : Aposopièse\*, proposé par Henri Suhamy.

→ MISE EN RELIEF (pl. XI A),  
TRANSFERT (pl. XVI A)

---

**ACCUMULATION (N.F.)**

◆ **Étymologie** : Substantif correspondant au verbe *accumuler*, emprunté au latin *accumulare* « amonceler, accumuler, ajouter une chose à une autre ».

◆ **Définition** : « Figure qui consiste à accumuler les mots pour rendre l'idée **plus frappante** » (*Larousse du XX<sup>e</sup> siècle*).

Cette figure est donc une suite de plusieurs termes, de même nature et de même fonction où le choix d'un

mot n'annule pas les mots précédents.

### “Toujours plus”

#### ◆ Exemples :

[...] Pour Voltaire, Frédéric [de Prusse] est Marc Aurèle, Titus, Antonin, César, Julien, Alcibiade, le Salomon du Nord... Les réponses de Frédéric ne sont pas en reste. Sous sa plume, Voltaire devient tour à tour Cicéron, Démosthène, Socrate, Platon, Virgile, Aristote, Anacréon, Thucydide, Térence, Quintilien, Salluste, à l'occasion Appollon et Jupiter [...].

(P. Gaxotte, cité par G. Perrault, *Le Secret du roi*, p. 109.)

L'accumulation, dans l'exemple précité se double d'un adynaton\* (= hyperbole impossible à force d'exagération).

*Quatre-vingt-six départements qui ont des pointes, des épines, des crêtes, des lames, des tenons, des crochets, des griffes, des ongles, et qui ont aussi des fentes, des fissures, des crevasses, des trous [...].*

(J. Romains, *Les Copains*, p. 16-17.)

L'accumulation paraît moins logique que l'énumération ; en effet, cette dernière est limitée puisqu'elle passe en revue divers aspects d'une même réalité :

*Adieu, veau, vache, cochon, couvée...*  
(La Fontaine, « Perrette et le pot au lait ».)

Perrette énumère ainsi les animaux de la ferme. Contrairement à l'énumération, l'accumulation saute d'un

point de vue à un autre et la liste est ouverte.

☞ *Remarque.* On appelle parfois *métabole* (terme doté de nombreuses définitions différentes) une accumulation de termes sémantiquement très proches pour dépeindre une même idée. Ex. : *C'était formidable, inouï, épataant, fantastique, sensationnel...*

→ AMPLIFICATION (pl. II),  
JUXTAPOSITION (pl. X),  
MISE EN RELIEF (pl. XI B)

---

## ADJONCTION (N.F.)

◆ **Étymologie** : Ce mot « est emprunté au latin *adjunctio*, du supin de *adjungere*... Le verbe latin est composé de *ad* (→ à) et de *jungere* (→ joindre) ».

◆ **Définition** : « Sorte d'ellipse par laquelle on retranche dans une section de phrase un mot exprimé dans une section voisine » (*Littré*).

### “Faire plus avec moins !”

À une proposition existante et *complète*, on ajoute une proposition de même nature tout en retranchant un mot déjà exprimé (d'ordinaire, une partie ou la totalité du groupe verbal) ; autrement dit, on ajoute une proposition tronquée à une structure déjà équilibrée. C'est une forme de *zeugme*\*. Pour qu'il y ait adjonction, le sujet de la proposition tronquée doit être différent de celui de la première phrase.